

62

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

XV<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 11. — Novembre 1893.

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

SEN LIS  
IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCESSEUR  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

---

1893

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président — M. Cossin, secrétaire. — M. Jassemmin, secrétaire-général. — M. Dubarle, jardinier-professeur. — M. Macret, secrétaire-général.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.  
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.  
Secrétaire-Général..... Delamotte.  
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur.  
Secrétaire..... N.  
Secrétaire pour l'Apiculture..... Hardret.  
Trésorier..... Choquet (Jules).  
Trésorier-Adjoint..... Noché.  
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes père.  
Conservateur du Matériel.. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Présid. : M. Desjardins. Secrétaire : M. Lelèvre. Vice-Secrétaire : M. Deflocourt. Délégué : M. Arrachart.  
CREIL. — Président : M. Pauquet. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Richard-Mallet. Délégués : MM. Coutard père et Notaire.  
CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. Vice-Président : M. Clair. Secrétaire : M. Francolin. Vice Secr. : M. Cluet. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.  
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — Présid. : M. Savignac. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.  
NANTEUIL-LE-HAUCOUIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Jolibois. Secrétaire : M. Grélez. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.  
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Vice-Présid. : M. Secrétaire : M. V.-Secr. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.

A VENDRE

AU JARDIN DE LA SOCIÉTÉ

Environ 800 Pommes de choix

à 25 francs le cent.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 NOVEMBRE 1893.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.  
Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Lucy (Emile), cultivateur à Trumilly, est admis membre de la Société.

Sont présentés :

MM. FAUVET (François), rentier, faubourg St-Martin, Senlis ;  
CHAMBELLAN (Louis), jardinier, rue Quémizet, à Senlis.

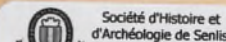
M. le Président fait part de la nouvelle perte que vient de faire la Société, par suite du décès de M. Bernaille. L'Assemblée s'associe aux regrets exprimés par M. le Président, et envoie ses sentiments de condoléance à la famille de notre regretté sociétaire.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. le Préfet de l'Oise, annonçant à M. le Président que le Conseil général a voté une subvention de 500 fr. en faveur de la Société, pour l'année 1894.

A l'unanimité, les plus vifs remerciements sont votés à M. le Préfet et au Conseil général.

XV<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 11. — NOVEMBRE 1893.



Notice : 9802  
CB : 5028

SHAS



2° Le rapport de M. Testard sur l'exposition de Nogent-sur-Marne ;

3° La liste des fruits admis et celle des fruits rejetés par le Congrès pomologique ;

4° Les observations météorologiques pendant le mois d'octobre ;

5° Les catalogues de MM. Sallier, à Nogent-sur-Seine, — Leroy, d'Angers, — Marchand fils, à Poitiers, — Deseine, à Bougival, — Bruant, à Poitiers, — Dupanloup, à Paris, — Van Waveren et fils, Hollande.

Vu le Concours trimestriel, le tirage de la Tombola a lieu immédiatement, et la séance est levée pour permettre aux Sociétaires d'admirer à loisir les magnifiques apports de ce jour.

---

## CONCOURS TRIMESTRIEL

DU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1893

Ce Concours, qu'on pourrait appeler une Exposition, a dépassé nos espérances et par la quantité et par la qualité, la beauté des apports.

Tout y était absolument remarquable. Les lots de légumes et de fruits de MM. Gorenflot, Choron, Godier, Mercier et Bricé, auraient brillamment figuré dans une exposition générale; les Chrysanthèmes et les fleurs coupées de MM. Berger, Vaudier, Chéret, Maufra, Budin et Thomas, faisaient l'admiration de tous les visiteurs, et comme si rien ne devait y manquer, M. Pichon avait envoyé un beau choix d'arbres fruitiers, et notre collègue de Séry, M. Choron, une collection de 35 variétés de pommes de terre et 15 de navets.

Nous ne pouvons que remercier tous ces Sociétaires dont les produits ont fait grand honneur à la Société d'horticulture.

## Liste des Récompenses.

M. GORENFLOT, à Valgenceuse (*Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe*) : 65 variétés de Légumes ; 35 variétés de Fruits.

M. Sylvain BERGER, à Chantilly (*Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe*) : Chrysanthèmes d'un choix parfait.

M. VAUDIER, horticulteur à Senlis (*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*) : Chrysanthèmes très variés, dont quelques nouveautés remarquables.

M. CHORON, horticulteur à Senlis (*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*) : 35 variétés de Légumes ; 22 variétés de Fruits.

M. GODIER, de Barbery (*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*) : 20 variétés de Fruits.

M. MERCIER, à Villers-Saint-Frambourg (*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*) : 30 variétés de Fruits.

M. PICHON, pépiniériste à Villers-Saint-Paul (*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*) : Lot d'Arbres fruitiers.

M. CHÉRET, chez M. Thirion, à Senlis (*Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe*) : Chrysanthèmes ; Œillets ; lot de Légumes.

M. MAUFRAS, chez M<sup>me</sup> la comtesse de Clinchamp, à Saint-Firmin (*Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe*) : Fleurs coupées variées.

M. BUDIN, horticulteur à Senlis (*Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe*) : Fleurs coupées ; Oignons à fleurs, et un joli Bouquet monté en fleurs sèches.

M. CHORON, à Séry-Magneval (*Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe*) : Collection de Pommes de terre (35 variétés), et collection de Navets (15 variétés).

M. BRICÉ, à Gouvieux (*Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe*) : Fleurs coupées et Légumes.

M. THOMAS, de Chamant (*Remerciements*) : Fleurs coupées, Radis.

Le Jury adresse des remerciements à M. LOZET, professeur, qui a exposé 20 variétés de Fruits à cidre, provenant du Jardin.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Betz.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1893. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN

La séance est ouverte à deux heures de relevée.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Sont présents : Commandant Desjardins, Lefèvre, Rebours, Defrocourt, Nangot et Caron.

Apport de M. DEFROCOURT, instituteur à Antilly : 33 variétés de Champignons comestibles et vénéneux.

Conformément aux dispositions du règlement, il n'y a pas eu de leçon.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1893. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à deux heures de l'après-midi.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

La Commission n'eut à statuer sur aucun apport.

### Section de Creil.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1893. — PRÉSIDENTE DE M. PAUQUET

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont présents à l'ouverture : MM. Cazier, Richard-Mallet, Coutard père, Thuillot, secrétaire, et Lozet, professeur.

Sont excusés : MM. Pichon et Coutard fils.

M. le Président présente pour faire partie de la Société à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1894 :

MM. MÉTRAL, propriétaire à Précy ;  
PATINY, propriétaire à Cramoisy ;  
BRETON, restaurateur à Chantilly ;  
MARTIN (Henri), négociant à Pont-Sainte-Maxence ;  
FAURÉ-HÉROUART, négociant à Montataire.

Le Professeur entretient la Section de la culture du pommier à cidre. La suite de ce cours, très intéressant, est remise à la prochaine séance.

La Section décide ensuite que la leçon du deuxième jeudi de décembre aura lieu à l'école des garçons de Nogent-les-Vierges.

La séance est levée à trois heures et demie.

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 31 AOUT 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le jeudi trente et un août, à deux heures, la Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Jolibois, vice-président.

Étaient présents au bureau : MM. Jolibois, et Grélez, secrétaire.

La séance déclarée ouverte, le Secrétaire a donné lecture du dernier procès-verbal, qui a été adopté.

La Commission des apports, composée de MM. Grélez, Rabot et Dély, a attribué une *mention très honorable et trois points* à un lot de légumes, composé de : Choux-Fleurs Lemaitre, Chou Milan à pied court, Melon de Vaucluse, Artichauts, Poireaux gros courts de Rouen, trois espèces d'Oignons, Pommes de terre de Hollande, Tomates Chemin, Haricots de Soissons, Haricots à rames verts; réclamé par M. GARNOTEL, maraîcher à Nanteuil.

M. le Président déclara ensuite avoir lu tout récemment,

dans un journal d'horticulture, qu'il existe un procédé infailible pour la conservation des fruits. Ce procédé n'est pas défini, quoiqu'à base d'acide carbonique; pour le connaître, il faut verser préalablement deux francs.

Le tirage de la Tombola ordinaire termina la séance, qui fut levée à trois heures.

---

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1893.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le jeudi vingt-huit septembre, à deux heures de relevée, la Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hardy, vice-président.

M. Grélez fils remplit les fonctions de Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

La Commission des apports a accordé une *mention honorable et trois points* à un lot de légumes réclamé par M. GARNOTEL, maraîcher à Nanteuil, et composé de : Choux-Fleurs Lemaitre, Laitue des Quatre-Saisons, Tomates Chemin, Choux de Bruxelles demi-nains, Artichauts verts de Laon, Poireaux longs d'hiver, Carottes demi-longues obtuses, Chicorée fine de Rouen, Chicorée de Ruffec, Choux de Pontoise, Haricots prodiges à rames, Haricots de Liancourt, Haricots flageolets, Cornichons verts longs de Paris.

Après le tirage de la Tombola, la séance a été levée à trois heures.

---

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1893.

La réunion a été présidée par M. Hardy, vice-président.

Étaient au bureau : MM. Hardy, Jolibois, vice-présidents; Grélez fils, secrétaire-adjoint; Garnotel, membre.

La séance ouverte, la Commission des apports, composée de MM Hardy, Jolibois et Grélez, a attribué une *mention honorable et deux points* à un lot de légumes réclamé par

M. GARNOTEL, maraîcher à Nanteuil, composé de : Choux Milan de Pontoise, Betteraves crapaudines, Carottes nantaises, Artichauts verts de Laon, Choux-Fleurs Lemaitre, Laitues Merveilles des Quatre-Saisons, Scaroles rondes vertes, Mâches vertes d'Etampes, Poireaux longs d'hiver, Céleri plein blanc, Céleri doré.

M. Jolibois a remis 47 jetons au Secrétaire pour recevoir, en échange, l'ouvrage de M. Baltet (*l'Art de greffer*).

La séance a été levée à trois heures, après le tirage de la Tombola.

---

## COMPTE-RENDU

### de l'Exposition de Nogent-sur-Marne

DU 3 SEPTEMBRE 1893.

Délégué par la Société d'horticulture de Senlis comme membre du Jury de l'Exposition organisée par la Société d'horticulture de Nogent-sur-Marne, je viens vous rendre compte du mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Je me suis rendu le 3 septembre dernier à Nogent, au siège de la Société, où j'ai été reçu, avec MM. les Jurés, par MM. Dumontier, président, et Patin, secrétaire, ainsi que MM. Robert et Tierce, vice-présidents, Mellé, Hennenger, Wagner, Pallatre, Cadot, Prevot et Tremelet fils, membres du Bureau.

L'Exposition a eu lieu sur la place de la Mairie, joli endroit pour ces sortes de solennités. Une tente était dressée pour abriter les plantes de serre chaude, les fruits et les outils horticoles; l'enceinte de l'Exposition était entourée d'une toile de trois mètres de hauteur.

L'intérieur était divinement bien tracé et orné de plus de

cinquante massifs de plantes automnales variées, appartenant aux exposants.

L'arboriculture y était bien représentée; les beaux lots d'arbres de M. Gravier, pépiniériste à Vitry, lui ont valu le grand prix d'honneur.

Un prix d'honneur a été donné à M. Lucien Patin, horticulteur au Perreux, pour ses belles plantes de serre chaude et de plein air.

Une grande médaille d'or à M. Pichon, horticulteur à Lagny, pour sa nombreuse collection de Pelargoniums zonals et autres plantes variées.

Un prix d'honneur a également été donné à M. Wagner, constructeur d'appareils de chauffage à Nogent.

Les conserves de tomates et confitures de toutes sortes de M. Ernest Camelin, de Nogent, lui ont valu une médaille d'argent.

Un grand nombre de palmes et de médailles de vermeil, d'argent et de bronze ont été décernées aux exposants, suivant le mérite des lots, qui tous ont été très appréciés.

Je crois être l'interprète du Jury tout entier en disant que l'Exposition organisée à Nogent, par les horticulteurs et jardiniers bourgeois, a produit la meilleure impression, et que son organisation était de tout point réussie.

Mais il n'est point de fête (surtout celle des fleurs) qui ne se termine par un banquet, et c'est à une heure fort avancée que nous quittons la très nombreuse et très agréable société, car il me faut dire aussi que les dames étaient de la fête, ce qui est trop rare en pareille circonstance.

Qu'il nous soit permis de les féliciter et de les remercier du gracieux accueil qu'elles ont fait aux membres du Jury.

A. TESTARD.

---

## CONGRÈS POMOLOGIQUE

Session de Toulouse. — Septembre 1893.

### FRUITS ADMIS

Pêche Rouge de Mai.

Poire Favorite Joanon (septembre).

Pomme Friandise.

— Reinette Desplanche (fruit local).

Raisin Vert de Madère.

— Bequignol,

— Chauché gris,

— Corbeau,

— Muscadelle,

— Saint-Emilion,

} pour la cuve.

### FRUITS RAYÉS

Pêche Saunders.

Poire Beurré Duchamp père.

— Beurré Henri Courcelles.

— Beurré Pringalle.

— Charles Gilbert.

— Délices Cuvelier.

— Docteur Reeder.

— Gabrielle Collette.

— Louise Cottineau.

— Président Barrabé.

— Président Royer.

Pomme Betzey.

— Calville de neige.

— Ferdinand.

— Pigeonnet d'Oberdieck.

Prune Kelsey.

Raisin Clairette blanche (pour la cuve).

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Restauration et rajeunissement des arbres fruitiers.* — Quelque soin que l'on donne à la taille des arbres fruitiers, il est difficile d'éviter, au bout d'un certain nombre d'années, que l'accumulation successive des tailles ne produise des nodosités, des coudes qui entravent la libre circulation de la sève. Les coursonnes s'allongent démesurément et ne portent plus que des rameaux chétifs, incapables de donner une bonne fructification. Les fonctions de la vie se ralentissent progressivement et bientôt, si on n'y apporte aucun remède, l'arbre ne tarde pas à mourir.

En présence d'un arbre affaibli par l'âge ou par des récoltes trop abondantes, doit-on le laisser tomber complètement et l'arracher pour en mettre un autre à sa place ou le rajeunir lorsqu'il est encore temps ? L'expérience a démontré que le rajeunissement, surtout s'il s'agit d'arbres à fruit à pépins, donnait des résultats beaucoup *plus avantageux* que la replantation, tout en étant *plus économique*. Dans une de nos grandes exploitations fruitières, après le terrible hiver de 1879-1880, qui détruisit la presque totalité des arbres fruitiers, tout un carré de poiriers, parmi lesquels s'en trouvaient de très vieux, fut recépé rez-terre, il y en eut quelques-uns qui, étant gelés complètement, furent arrachés, puis à leur place, on en replanta d'autres avec les plus grands soins. Peu d'années après, la majorité des arbres recépés accusaient une grande vigueur et leur charpente fut reformée très rapidement. Au contraire, les jeunes arbres replantés étaient toujours dans un état un peu maladif. Aujourd'hui encore, il est très facile de *distinguer à leur végétation* les arbres recépés de ceux qui ont été replantés.

Le rajeunissement ou restauration des arbres fruitiers n'est pas seulement employé dans le cas de vieillesse, mais aussi, quand les arbres ont été mal formés, qu'on a laissé se déve-

opper une partie de la charpente au détriment d'une autre, ou après les avoir abandonnés un certain temps à eux-mêmes. On rajeunit alors plus ou moins suivant le cas.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or*).

---

## APICULTURE

### Le Miel.

(Notice dédiée aux malades et aux bien portants,  
par J.-B. VOIRNOT).

#### LE MIEL DANS L'ALIMENTATION

*C'est une grave erreur de croire que le miel n'est bon qu'en cas de maladie.* — Il constitue la nutrition sous une des formes les plus concentrées. Les aliments qui nourrissent le corps sans charger l'estomac influent sur la santé physique et sur le bien-être de l'âme. Pythagore et Démocrite vivaient, dit-on, de pain et de miel, regardant cette alimentation comme devant infailliblement prolonger la vie et entretenir l'esprit dans toute sa vigueur. Le miel est en effet par lui-même éminemment digestif, et par des propriétés qu'il renferme, il aide à la digestion des autres aliments ; par là il facilite le sommeil, qui est le repos du corps et de l'âme. Il se transforme presque tout entier en lymphes et sang : la preuve en est que les abeilles, obligées de manger en hiver, pour entretenir la chaleur nécessaire à la colonie, peuvent rester des mois à ingérer, à digérer, sans rien exagérer.

Le miel est fortifiant et rafraichissant, tandis que le sucre est échauffant. Il est légèrement laxatif et purgatif, du moins pour ceux qui n'en usent pas habituellement ; mais cet effet est toujours sans danger, même en temps d'épidémie cholérique. Les malades sujets à la diarrhée peuvent prendre le miel avec un peu de gingembre ou de noix muscade.

(*A suivre*).

(*Bulletin horticole et apicole de Saône-et-Loire*).

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OISE

Observations faites dans la commune de Borest

*Canton de Nanteuil,*

pendant les mois de

SEPTEMBRE 1893

OCTOBRE 1893

DATE	HAUTEUR D'EAU		TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU		TEMPÉRATURE	
	TOMBÉE	—	MAXIMA	MINIMA		TOMBÉE	—	MAXIMA	MINIMA
1	0 <sup>mm</sup> 2		23 <sup>°</sup>	13 <sup>°</sup> 5	1	1 <sup>mm</sup> 3	17 <sup>°</sup> 2	11 <sup>°</sup> 5	
2	3		19 <sup>°</sup> 3	12	2	1	17	11 <sup>°</sup> 4	
3			21	10	3	23 5	17	10 <sup>°</sup> 5	
4			26	5 <sup>°</sup> 8	4	0 3	17 <sup>°</sup> 5	7	
5			28 <sup>°</sup> 4	5 <sup>°</sup> 8	5	4 8	18	7 <sup>°</sup> 1	
6	0 6		28 <sup>°</sup> 2	12	6	9 1	19 <sup>°</sup> 1	6 <sup>°</sup> 9	
7			27	11 <sup>°</sup> 6	7	3 4	19	8	
8	0 3		24	12	8	0 1	20	9	
9	2 7		20	11	9	2 1	19 <sup>°</sup> 5	7	
10	0 5		21 <sup>°</sup> 9	6	10	1 3	17	7	
11			22	9 <sup>°</sup> 5	11	0 5	17 <sup>°</sup> 5	6	
12			26	7 <sup>°</sup> 2	12	3	16 <sup>°</sup> 5	11	
13			27	5	13		15	1	
14			28	4 <sup>°</sup> 8	14		16	4	
15			30	7	15	1	17 <sup>°</sup> 1	5 <sup>°</sup> 5	
16	0 5		25	10	16		15 <sup>°</sup> 3	18	
17	1 1		21	16	17		19	15	
18	2 2		18	8	18	7 5	17 <sup>°</sup> 5	13	
19			20	14	19	1 2	17 <sup>°</sup> 3	4	
20			21 <sup>°</sup> 4	13 <sup>°</sup> 5 <sup>(1)</sup>	20		18 <sup>°</sup> 4	0 <sup>°</sup> 1	
21	8 5		18	8 <sup>(2)</sup>	21		19 <sup>°</sup> 3	0	
22	6 7		15	7 <sup>°</sup> 1	22		20	1 <sup>°</sup> 5	
23			16	7 <sup>°</sup> 2	23		17 <sup>°</sup> 5	0	
24			18	5	24		12	4	
25			16	8	25		15	-2	
26			14	7	26	0 2	17	+7 <sup>°</sup> 2	
27	1 1		15 <sup>°</sup> 5	8	27	9 1	14 <sup>°</sup> 5	+7	
28	2 9		18 <sup>°</sup> 6	9 <sup>°</sup> 5	28		14 <sup>°</sup> 8	+0	
29	0 2		15 <sup>°</sup> 2	11 <sup>°</sup> 5	29		14 <sup>°</sup> 9	+9	
30	16 4		16	10	30	7	10 <sup>°</sup> 5	+5	
					31	8 5	10 <sup>°</sup> 1	+0 <sup>°</sup> 1	
Total	47 <sup>mm</sup> 1				Total	84 <sup>mm</sup> 9			

(1) Orage vers midi.

(2) Orage vers 2 heures.

Dressé par l'instituteur scussigné,  
LAVALLÉE.

AVERTISSEMENT

Messieurs les Sociétaires sont priés de se rendre exactement aux séances de décembre, pour le renouvellement annuel des Bureaux, à Senlis et dans toutes les Sections, conformément au Règlement.

**Leçons d'Horticulture.**

DÉCEMBRE 1893.

ARBORICULTURE :

*Culture des arbres à fruits à cidre (suite).*

- Senlis :* Dimanche 3, salle des réunions.
- Barbery :* Jeudi 7, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Crépy :* Dimanche 10, à 2 heures de l'après-midi, à l'École des Garçons.
- Nogent-les-Vierges :* Jeudi 14, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 17, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Naze, propriétaire.
- Betz :* Jeudi 21, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 24, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Creil :* Dimanche 24, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
- Vineuil :* Jeudi 28, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Nanteuil :* Dimanche 31, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.